DLP 31-10-80595786

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS

PUBLICATION PERIODIQUE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
EDITION DE LA STATION NORD - PICARDIE
(Aisne, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Somme)

B.P. 355 - 62026 ARRAS CEDEX - Tél. : (21) 23.09.35

ABONNEMENT ANNUEL : 70,00 F.
Rég. recettes D. D. A.
13, Grand-Place - ARRAS
C.C.P. : 5701.50 LILLE

Imp. Stat. "Nord-Picardie" Directeur-Gérant J. THIAULT

BULLETIN n° 207 du 29 OCTOBRE 1980

GRANDES CULTURES

JAUNISSE NANISANTE DE L'ESCOURGEON ET DE L'ORGE D'HIVER

Le vol de Rhopalosiphum padi (principal vecteur de la jaunisse), en augmentation jusqu'au 20 octobre, régresse nettement depuis et de façon régulière. Seuls quelques pucerons ont été piégés ces derniers jours.

De nombreuses orges d'hiver sont maintenant levées ; le stade moyen se situe à 2 - 3 feuilles (1 feuille à 2 talles) mais les populations en place ont légèrement régressé vers le 18 octobre (-5° C au sol) et n'ont pas évolué depuis (temps frais et humide).

Exceptées quelques rares parcelles en situations "privilégiées", notamment dans la zone Sud de la Picardie où l'on atteint parfois 50 % de pieds portant au moins un puceron (ailés et aptères), le niveau moyen de contamination se situe souvent à 8 - 12 % de plantes touchées parfois 20 % avec quelques larves.

LES TRAITEMENTS SONT DONC TOUJOURS INUTILES DANS LA MAJORITE DES CAS.

Toutefois, si le temps doux actuel se prolonge et malgré un potentiel vecteur faible au départ, il conviendra de surveiller l'évolution des populations en place : risques de multiplication des pucerons aptères déjà présents en cultures - reprise possible du vol à partir des populations importantes présentes sur les maïs.

Dans "le meilleur des cas" et si la situation actuelle se prolonge, des traitements éventuels ne devraient pas intervenir avant au moins 8 jours.

LIMACES

Nous avons constaté, à plusieurs reprises, des dégâts de limaces sur jeunes orges au stade 1 à 2 feuilles, en particulier en bordures de champs avec talus enherbés. Des traitements généralisés ne sont pas toujours nécessaires, toutefois un épandage de granulés à base de métaldéhyde ou de méthiocarbe sur les pourtours de certaines parcelles peut s'avérer utile dans certains cas. On veillera à bien répartir les granulés afin de diminuer les risques d'accidents envers le gibier ; on soignera tout particulièrement l'application en bordure de plan d'eau poissonneux (méthiocarbe toxique pour les poissons).

Avant de décider une intervention éventuelle, s'assurer au préalable de la présence des limaces en disposant par exemple sous une tuile ou une tôle quelques appâts granulés antilimaces ; observer, le lendemain, s'il y a ou non des cadavres.

En cas de traitement, les doses d'utilisation sont :
- de 15 à 30 Kg/Ha pour les appâts granulés à base de métaldéhyde,
- de 3 à 5 Kg/Ha pour les appâts granulés à base de Méthiocarbe (Mesurol antilimace).

.../...

MAIS : PYRALE DANS L'OISE et L'AISNE

Les postes du service de la Protection des Végétaux de LAON et d'AMIENS ainsi que les techniciens de la profession et certains établissements d'enseignement, par un travail conjoint d'observations et de comptages de chenilles, après dissection des tiges sur de nombreuses parcelles ont défini les zones fortement touchées par la pyrale cet automne (voir cartes ci-jointes).

Ce travail permet de délimiter les zones "à hauts risques" (à partir d'une larve par pied) et à "dégâts possibles" (à partir de 0,5 larve / pied) pour la prochaine campagne.

Soulignons, par rapport à 1979, une nette extension vers le Nord et l'Est du Valois jusqu'au Tardenois, le Sud Est du Pays de Thelle, le Plateau de Brie en limite de la Seine et Marne.

L'emploi généralisé du Semavator est l'une des causes principales de cette progression

Pour détruire un maximum de larves dans les zones touchées et limiter la progression dans les régions voisines, nous conseillons un broyage fin des cannes et, dans la mesure du possible, un enfouissement "profond" (labour 25 - 30 cm). Cette méthode de lutte ne sera efficace que dans la mesure où elle est appliquée de façon généralisée au niveau d'un secteur.

Dans les zones à plus d'une chenille par plante, il conviendra de compléter cette technique par une intervention en cours de végétation (nous évoquerons ce problème au moment opportun).

: *ARBORICULTURE FRUITIERE - PEPINIERES* :

PROTECTION CONTRE LES LAPINS ET LES LIEVRES EN PEPINIERES - VERGERS - PLANTATIONS FORESTIERES

De graves dégâts peuvent survenir en hiver et au début du printemps sur toutes les plantations ligneuses surtout en période de gel et de neige.

PROTECTION MECANIQUE :

1. Pose de clotures : grillage métallique ou filet électrique les systémes sont limités par leur prix de revient, compte tenu de la valeur des plantations à protéger et du risque (proximité de bois, garennes etc). La protection doit être"étanche" dans toutes les dimensions et bien entretenue. Les animaux repèrent rapidement toute faille surtout si la faim les tenaille.

2. Manchons individuels : en grillage de préférence ; ceux en plastique résistent plus ou moins longtemps aux intempéries et à la dent des rongeurs. Mêmes remarques que précédemment pour l'étanchéité et l'entretien.

REPULSIFS CHIMIQUES :

Parmi les produits pouvant être utilisés, nous indiquons :

- Aaprotect (à base de Zirame,de la Littorale),
- Cunitex (à base de Thirame) Rhodiagri.

Ils peuvent s'employer en badigeonnage, pulvérisation ou trempage (voir notice des fabricants).

Le badigeonnage a la plus longue persistance d'action à condition qu'il soit appliqué sur tronc sec et par beau temps afin que le produit ait le temps de sécher.

: A B O N N E M E N T S :

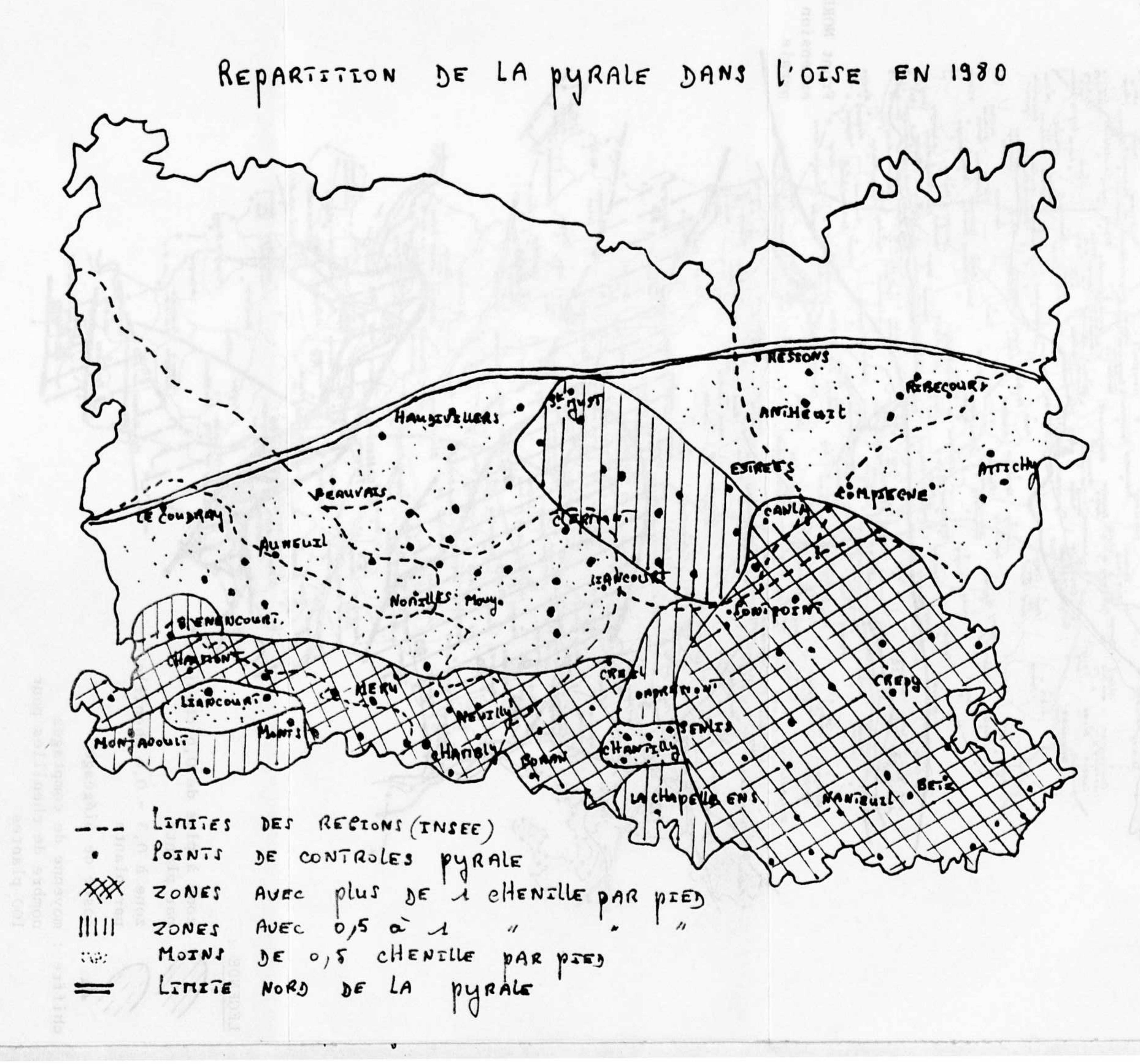
Pensez à renouveler rapidement votre abonnement au bulletin technique de la Station d'Avertissements Agricoles.

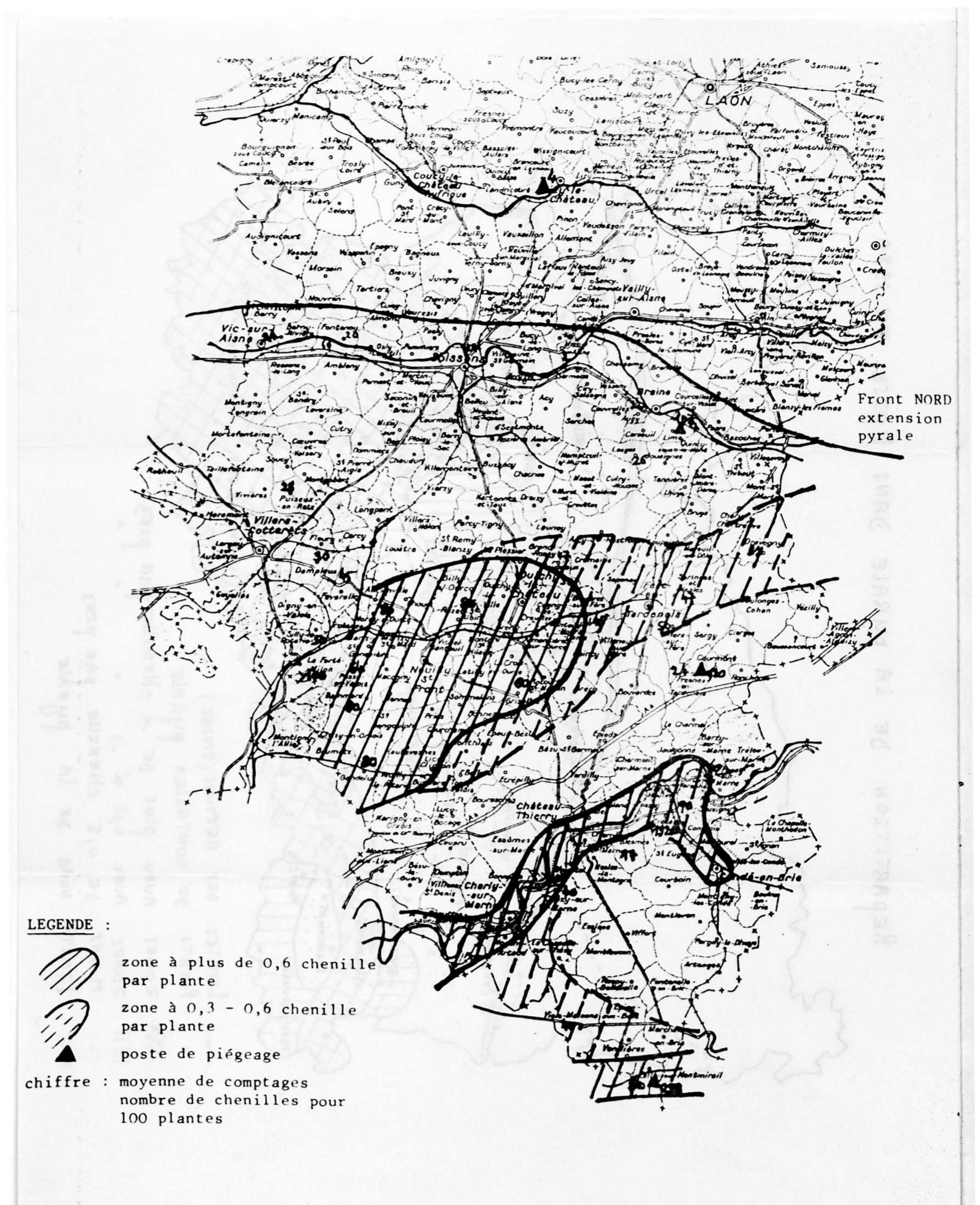
Veuillez vous reporter aux conditions évoquées dans notre précédent bulletin n° 206 (sauf pour les abonnés gratuits : observateurs, chefs de poste ainsi que pour les personnes abonnées collectivement par divers organismes).

C.P.P.A.P. n° 533 A.D.

L'INGENIEUR EN CHEF D'AGRONOMIE
CHEF DE LA CIRCONSCRIPTION PHYTOSANITAIRE
J. PETIOT

REPARTITION DE LA PYRALE DANS L'OISE EN 1980





PYRALE DU MAIS - AISNE - AUTOMNE 1980